



VILLE DE  
**saintJean**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
**Gym**

# INTER DÉPARTEMENT ZONE SUD TROPHÉE FÉDÉRAL B

8 AVRIL 2018

**SAINT-JEAN**

ESPACE RENÉ CASSIN



**ENTRÉE 3€ - GRATUIT MOINS DE 12ANS**

**ROUTE DE MONTRABÉ - 31240 SAINT JEAN**

VILLE DE  
**saintJean**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
**Gym**





## SOMMAIRE

<b>* Le Mot du Président</b>	<b>P 3</b>
<b>* Date et lieu compétition</b>	<b>P 4</b>
<b>* Adresse</b>	<b>P 4</b>
<b>* Contacts</b>	<b>P 5</b>
<b>* Informations Générales</b>	<b>P 6</b>
<b>* Engagement</b>	<b>P 6</b>
<b>* Informations pratiques</b>	<b>P 7</b>
<b>* Réglementation gymnastes &amp; entraîneurs</b>	<b>P 8- 9</b>
<b>* Plan d'accès</b>	<b>P 10-11</b>
<b>* Fiche composition équipes</b>	<b>P 12</b>
<b>* Fiche FORFAIT</b>	<b>P 13</b>



## MOT DU PRESIDENT

*L'ensemble du conseil d'administration, les techniciens et les bénévoles permanents et occasionnels du Saint-Jean Gymnique ont tout mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.*

*Chaque année nous aimons organiser une compétition et nous nous en réjouissons.*

*Gymnastes, juges, dirigeants et parents venus de tous les horizons du département Haute Garonne, Gers, Hautes Pyrénées et Ariège, qui allez partager ces moments sportifs et conviviaux durant cette journée, sachez que nous serons à votre disposition pour que cette compétition reste un souvenir agréable de sport et d'amitié.*

*Nous vous remercions déjà, pour certains d'entre vous, d'avoir fait ce déplacement pas toujours facile mais au combien nécessaire pour la compétitivité de nos jeunes.*

*C'est avec l'aide des services municipaux et le soutien de notre maire Marie-Dominique Vézian, avec l'adjoint responsable des sports Claude Brana et l'ensemble du conseil municipal que nous avons été en mesure de mettre en œuvre cette compétition.*

*En souhaitant à tous les gymnastes la meilleure réussite possible dans leur prestation, le meilleur souvenir de l'accueil du Saint-Jean Gymnique, veuillez agréer, chers parents, juges, dirigeants et gymnastes mes sentiments sportifs*

**Sophie MOYER**

**Présidente**



# DATE ET LIEU COMPETITION

**Date de la compétition : 8 Avril 2018**

**Nom de la compétition : Championnat Interdépartemental**

**GAF Zone Sud**

**Fédérale B**

## ADRESSE

### LIEU DE COMPETITION ET ACCUEIL

**ESPACE RENE CASSIN**

**Route de Montrabé**

**31240 SAINT-JEAN**

### CLUB ORGANISATEUR

**HOTEL DE VILLE**

**SAINT-JEAN GYMNIQUE**

**33 ter Route d'Albi**

**31240 SAINT-JEAN**





## CONTACTS

Présidente : Sophie MOYER

Secrétaire : Matthieu DUBOUX

Trésorière : Carine MORELLE

Juge : Lola MOYER

Responsable Matériel : Gwendoline JACQUEMIN

Responsable Plateau : Maïder ELIZAGOYEN

Responsable salle échauffements : Sophie MOYER

Responsable entrées/sorties : Carine MORELLE

Responsable secrétariat technique : DUBOUX Matthieu

Responsable buvette : Carole PY

Responsable sonorisation : PAILLOUX Roxane

Tél : [05 61 74 90 36](tel:0561749036)

E-mail : [contactsaintjeangymnique@gmail.com](mailto:contactsaintjeangymnique@gmail.com)

Site internet : [www.saintjeangymnique.fr](http://www.saintjeangymnique.fr)



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Accueil :**

Sur le lieu de la compétition à partir de 08H00

**Entrée : 3 € pour la journée**

**Gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.**

**Accréditations :**

Pour chaque club, 1 pochette comprenant : 2 badges « juge »

2 badges « entraîneur »

1 Organigramme

L'entrée dans l'espace compétition sera réservé aux personnes accréditées et portant le badge ou le tampon.

## ENGAGEMENTS

L'intégralité des engagements devra être réalisée via EngaGym. Seuls les licenciés engagés via EngaGym recevront une accréditation (entraîneurs, juges).

Les droits d'engagements seront réglés par les clubs participants directement au codegym31 après la compétition, à réception de la facture.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### RESTAURATION :

Vous trouverez sur place :

- une buvette de boissons chaudes et fraîches
- une restauration :
  - Froide : sandwiches, viennoiseries, pâtisseries, friandises, crêpes etc.
  - Chaude : Hog Dog, saucisses, frites

Vous trouverez les tickets d'achat à l'entrée de la salle de compétition

**IL SERA INTERDIT DE BOIRE ET MANGER DANS LA SALLE DE COMPETITION**

Restaurants proches de l'espace René Cassin :

- Restauration rapide à la cafétéria « FLUNCH », Leclerc route d'Albi (à 5 mn)
- Mac Do à l'entrée du parking Leclerc, route d'Albi
- Restaurant « La Finca » centre Leclerc, route d'Albi (fermé le dimanche)
- Le clos du loup - Face à Leclerc Rouffiac Tolosan

Sur la commune de Saint Jean :

- Le Bayon, cuisine Asiatique, 2 rue Molière
- Poivre et Sel, cuisine traditionnelle, rue des roses
- D-Lys ; cuisine traditionnelle, 14 chemin du Flotis



## REGLEMENTATION DES GYMNASTES

Ces obligations et sanctions s'appliquent pour toutes les compétitions, depuis l'échelon départemental jusqu'aux finales nationales, sauf précisions complémentaires indiquées dans cette brochure ou dans une lettre FFGym GAM ou GAF ou dans la brochure des programmes GAM ou GAF Édition juin 2017.

OBJET	OBLIGATION	MANQUEMENT	SANCTION
LICENCE	» être licencié pour la saison en cours	» fausse déclaration	» amende de 300 euros et disqualification du gymnaste
	» être en possession de sa licence (attestation ou e-licence), avec la photo	» absence de licence ou licence sans photo	» pénalité de 1 point en département, 2 points en inter-département ou région, 3 points en région ou regroupement, 4 points en inter-région, 5 points en finale nationale
CERTIFICAT MÉDICAL	» pour certaines catégories, le certificat médical de performance doit être transmis au siège fédéral	» fausse présentation	» disqualification du gymnaste ou de l'équipe et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition
		» pas de transmission du certificat médical performance (voir la procédure page 9)	» pas de participation
DISCIPLINE	» suivre les recommandations de la direction du concours » attitude correcte vis-à-vis des juges et des responsables du déroulement	» indiscipline caractérisée lors de la présentation	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement » 2 <sup>ème</sup> remarque : disqualification immédiate par le responsable du déroulement et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition
		» remarques verbales ou faits et gestes déplacés	
	» respect des installations sur les plateaux d'entraînement et de compétition  » ne pas utiliser d'appareils électroniques smartphones, tablettes, téléphones) et ne pas filmer ni photographier dans les aires d'échauffement et de compétition	» retard motivé à l'arrivée	» à disposition du responsable du déroulement
		» retard non motivé à l'arrivée	» non-participation
MUSIQUE	» fournir un support musical numérique par gymnaste	» comportement irrespectueux	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement » 2 <sup>ème</sup> remarque : -1 pt sur le total de l'équipe ou du gymnaste en individuel
		» utilisation abusive de la magnésie	
REPLAÇANT(E)	» pas de remplaçant autorisé sur le plateau » plateau de compétition interdit aux gymnastes avec des béquilles ou des plâtres.	» non-respect des emplacements réservés aux effets personnels	» -0.5 pt sur le total de la gymnaste ou de l'équipe
		» non-respect	
TENUE (Règles générales, prendre en compte la lettre FFGym 2017-2018 et la brochure des programmes - Édition juin 2017 pour des aménagements sur certaines filières)	» GAM & GAF : référence au code FIG, sauf précisions ci-dessous. » GAM & GAF : pas d'application du code FIG pour les bandages de couleur. » GAM & GAF : en équipe, tenue identique pour tous les gymnastes. » GAM : tenue de couleur libre, sauf en cas de retransmission TV (tenue claire obligatoire). Short autorisé à tous les agrès pour les 10 à 13 ans. » GAM : pas de boucles d'oreilles ni de piercing. » GAF : le justaucorps (possible sans manches) ne doit pas être échancré au-dessus de la crête iliaque. » GAF : pas de jambières sauf certificat médical	» présence d'un gymnaste non autorisé	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement » 2 <sup>ème</sup> remarque : -1 pt sur le total de l'équipe
		» tenue non réglementaire (pour la GAM, si port de boxer il ne doit pas dépasser du short)	» -2 pts sur le total de l'équipe ou du gymnaste en individuel (une seule fois pour toute la compétition, à l'agrès où l'intrusion a été constatée par le responsable du jury)





## REGLEMENTATION DES ENTRAINEURS

Ces obligations et sanctions s'appliquent pour toutes les compétitions, depuis l'échelon départemental jusqu'aux finales nationales, sauf précisions complémentaires indiquées dans cette brochure ou dans une lettre FFGym GAM ou GAF ou dans la brochure des programmes GAM ou GAF Édition juin 2017.

OBJET	OBLIGATION	MANQUEMENT	SANCTION
LICENCE	» être licencié pour la saison en cours	» fausse déclaration	» amende de 300 euros et exclusion de l'entraîneur
	» être en possession de sa licence (attestation ou e-licence), avec la photo	» absence de licence ou licence sans photo » fausse présentation	» amende 50 euros » exclusion de l'entraîneur et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition
DISCIPLINE POUR LES ENTRAÎNEURS	» attitude correcte vis-à-vis des juges et des responsables du déroulement	» remarques verbales ou faits et gestes déplacés	» traduction devant la commission de discipline compétente selon le niveau de la compétition » -1 pt sur le total de l'équipe et/ou du gymnaste en individuel
	» déclarer forfait auprès du gestionnaire de compétition » forfait équipe : contacter le gestionnaire de compétition pour l'informer de l'absence du juge (cf. page 17)	» forfait non signalé	» amende : • Equipe : 200 euros • Individuel : 30 euros » application de la sanction concernant l'absence de juge
	» respecter la composition de l'équipe	» infraction	» équipe disqualifiée » entraîneur exclu de la compétition
	» respecter l'ordre de passage transmis au jury	» infraction	» -1 pt sur le total de l'équipe
	» respecter les horaires et assurer la discipline des gymnastes	» non-respect	
	» ne pas utiliser d'appareils électroniques (smartphones, tablettes, téléphones) et ne pas filmer ni photographier dans les aires d'échauffement et de compétition	» non-respect	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement » 2 <sup>ème</sup> remarque : -1 pt sur le total de l'équipe ou du gymnaste en individuel
TENUE POUR LES ENTRAÎNEURS	» survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport (pas de débardeur, de pantacourt ou de leggings) ; chaussures de sport ou chaussons de gymnastique » si 2 entraîneurs, tenue identique	» tenue vestimentaire non réglementaire	» changement de tenue sinon exclusion du plateau de compétition
PRÉSENCE EN SALLES D'ÉCHAUFFEMENT ET DE COMPÉTITION	<i>Individuel</i> » 1 entraîneur pour 1 gymnaste » 2 entraîneurs au maximum pour 2 gymnastes et plus par club et atelier	» non-respect	
	<i>Équipe</i> » 2 entraîneurs par équipe. Un personnel médical autorisé (carte professionnelle à présenter). Changement d'entraîneurs non autorisé pendant l'échauffement ou la	» non-respect	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement » 2 <sup>ème</sup> remarque : -1 pt sur le total individuel de chacun des gymnastes ou de l'équipe » l'entraîneur supplémentaire est exclu



## PLAN D'ACCÈS

### PLAN DE SAINT-JEAN JOINT

#### **Depuis Toulouse rocade intérieure ou extérieure Sortie n° 14 L'Union par RN**

- Prendre la DN88 (Route d'Albi) traversée de l'Union puis Saint-Jean
- Arrivée au Rond-point de la Mairie, direction Albi
- Au bout de 100 mètres tourner à droite, Chemin de Montrabé
- A 500 mètres arrivée au rond-point de la Résistance, sur la gauche Espace René Cassin (gymnase), parking le long des terrains de foot (entrée troisième à droite)

#### **Depuis l'autoroute d'Albi**

- Sortie Saint-Jean-L'Union
- Au rond-point (première à droite) Boulevard de Ratalens
- Tout droit jusqu'au 2ème rond-point (3ème à droite) Avenue de Flotis
- Au rond-point prendre à droite Chemin de Bessayre
- Au croisement à gauche Route de Montrabé,
- Arrivée au rond-point de la Résistance, Espace René Cassin (gymnase), parking le long des terrains de foot (entrée à droite)





## Annexe 1

# FICHE COMPOSITION D'EQUIPE GAF

A renvoyer en 1 exemplaire au club organisateur

[contactsaintjeangymnique@gmail.com](mailto:contactsaintjeangymnique@gmail.com)

7 jours au plus tard avant la compétition

(Seule condition pour que l'engagement soit pris en compte)

Club :

Date compétition :

Catégories : Trophée Fédéral B

Catégories : 10-11ans    10-13ans    14ans et +    10ans et +

Equipe N° : (Cochez les cases correspondantes)

NOM	Prénom	Année	N° de Licence



## Annexe 2

# FEUILLE FORFAIT OU MODIFICATION D'EQUIPE

**8 avril 2018 Saint Jean**

Document à renvoyer au club organisateur avant le 30 mars 2018:

[contactsaintjeangymnique@gmail.com](mailto:contactsaintjeangymnique@gmail.com)

Club:

Date de la compétition :

Compétition:

Catégorie:

N° de l'équipe:

Nom - Prénom	N° de licence	Date de Naissance

Responsable : .....

Signature